



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 Mars 2024**

Le vingt-cinq mars deux mil vingt-quatre dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Procurations : 0

Convocation
19 Mars 2024

Délibération Numéro

2024.25.03.06

Objet :

**SUBVENTIONS
COMMUNALES 2024**

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme MAILLARD Martine, M. LEMAISTRE Alain, Mme RACINE Claire, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérald, Mme PIERRE Angélique
Absents excusés : M. COULTOUKIS Vassili, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Le président de la séance procède à l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 DU Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal. Madame Martine MAILLARD est désignée pour remplir cette fonction.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la répartition des subventions qu'il propose pour 2024.

Coopérative scolaire Ecole maternelle	200.00€
Coopérative scolaire Ecole élémentaire	350.00€
Les Restos du Cœur	350.00€
Société musicale de Criquetot L'Esneval	180.00€
TOTAL	1 080.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres : (12 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre)

- **APPROUVE** la répartition des subventions communales tel que définie ci-dessus.
- **DIT** que les autres demandes de subvention des associations seront étudiées au cas par cas en cours d'année si besoin.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérard CAPOT

La Secrétaire de séance

Martine MAILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20240325-2024250306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2024

Affichage : 28/03/2024



M. Maillard